

Communiqué de presse

15 janvier 2021

Swissgrid Media Service
Bleichemattstrasse 31
Case postale
5001 Aarau
Suisse

T +41 58 580 31 00
media@swissgrid.ch
www.swissgrid.ch

Transfert à Swissgrid du réseau à très haute tension: l'EiCom définit les valeurs réglementaires des installations

La Commission fédérale de l'électricité (EiCom) a édicté plusieurs décisions dont la mise en œuvre entraîne une augmentation de l'actif immobilisé de Swissgrid. Swissgrid va par conséquent augmenter l'indemnisation de certaines anciennes propriétaires du réseau de transport.

Swissgrid, la Société nationale du réseau de transport, est propriétaire du réseau à très haute tension suisse selon la Loi sur l'approvisionnement en électricité. Pour ce faire, les installations du réseau de transport appartenant aux anciennes propriétaires ont donc été transférées à Swissgrid depuis début 2013. Il s'agit concrètement de plus de 17 000 installations d'une valeur de plus de CHF 2300 millions. Cette opération représente la transaction la plus importante et la plus complexe jamais prescrite par la loi en Suisse.

Il n'a pas été possible de déterminer la valeur des différentes installations de manière définitive au moment de l'apport en nature, étant donné que des procédures relatives à l'évaluation étaient en cours entre les propriétaires et l'EiCom lorsque les transactions ont été réalisées. Dans un premier temps, une évaluation provisoire a donc été effectuée afin de déterminer la valeur des installations. Elle a été suivie par la première évaluation à la date du transfert. Suite aux décisions de l'EiCom en rapport avec les valeurs réglementaires au moment des différentes transactions, Swissgrid peut désormais verser l'indemnisation (probablement) définitive des installations du réseau de transport qui lui ont été transférées. Une éventuelle différence entre l'indemnisation déjà versée à la date du transfert et la valeur réglementaire qui a désormais été fixée au moment de la transaction sera compensée dans le cadre de la deuxième réévaluation.

La condition de l'égalité de traitement de toutes les parties en ce qui concerne l'exécution de la réévaluation est désormais remplie suite à ces décisions arrêtées par l'EiCom et à celles attendues dans les prochaines semaines.

La réévaluation augmente la valeur de l'actif immobilisé de Swissgrid d'un montant probablement compris entre CHF 100 et CHF 150 millions, ce qui entraîne aussi indirectement des bénéfices plus élevés en raison du modèle d'affaires réglementaire. De plus, le capital-actions de Swissgrid augmente et les taux de participation des actionnaires changent légèrement. Le Conseil fédéral devrait approuver la modification nécessaire des statuts de Swissgrid fin 2021.

Pour de plus amples informations: media@swissgrid.ch ou +41 58 580 31 00.

Communiqué de presse

15 janvier 2021

Avec énergie vers l'avenir

Swissgrid, Société nationale pour l'exploitation du réseau et propriétaire du réseau, a pour mission de garantir une exploitation efficace, fiable et non discriminatoire du réseau suisse. Elle assure aussi l'entretien, la rénovation et l'extension du réseau suisse à très haute tension dans un souci d'efficacité et de viabilité environnementale. Sur ses sites de Aarau, Prilly, Castione, Landquart, Laufenburg, Ostermundigen et Uznach, Swissgrid emploie plus de 600 collaborateurs qualifiés de 22 nationalités différentes. La société est membre du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (REGRT-E). À ce titre, elle intervient aussi dans la planification du réseau, la gestion système et la régulation des échanges d'électricité sur le marché européen. La majorité du capital-actions de Swissgrid est la propriété commune de différentes entreprises d'électricité suisses.